

LES athlètes CONFRONTÉS au CHOIX du fair-play



Buché

Le fair-play n'est pas inné : il s'enseigne et s'apprend.



Ellen Preis, devenue championne olympique de fleuret grâce au fair-play de l'escrimeuse britannique Judy Guinness.



Les épreuves de ski alpin des JO de Turin 2006 furent marquées par le manque de fair-play du français Pierre-Emmanuel Dalcin.

Le sport compte de nombreux acteurs, des arbitres aux entraîneurs en passant par le public et les médias, mais ce sont bien sûr les athlètes qui tiennent le premier rôle. C'est d'abord vers eux que les regards se tournent et ce sont leurs comportements, fair-play ou non, qui seront jugés par tous.

Fair-play, pas fair-play :

Jeux Olympiques de Los Angeles, 1932 - Escrime :

En finale, l'escrimeuse britannique Judy Guinness fait remarquer aux officiels que son adversaire, l'Autrichienne Ellen Preis, l'a touchée à deux reprises, un fait dont les juges ne s'étaient pas aperçus. Elle abandonne ainsi l'espoir d'une médaille d'or.

Coupe du monde, 1986 - Football :

En quart de finale, l'Argentine élimine l'Angleterre par 2 à 1. Maradona marque deux buts. Le second est génial, mais le premier est marqué de la main. Tout le monde l'a vu sauf l'arbitre qui pense que Shilton, placé derrière Maradona, a marqué de la tête. Cette « main de Dieu », comme le dit Maradona pour nier le fait, entre dans l'histoire. Maradona ne reconnaîtra les faits qu'en 2005.

C'est une victoire sportive : en finale, l'Argentine bat l'Allemagne par 3 à 2 et devient champion du monde.

C'est également une « victoire » politique : quelques années après avoir perdu la Guerre des Malouines, l'Argentine prend sa revanche sur l'Angleterre...

Roland Garros, 1982 - Tennis :

Le Suédois Mats Wilander remporte Roland Garros à l'âge de 18 ans. En remettant une balle de match gagnée lors de sa demi-finale face à l'Argentin Clerc, le Suédois a conquis le respect du public et le cœur des supporters. Ce geste lui vaut la célébrité au même titre que sa victoire précoce.

Jeux Olympiques de Turin, 2006 - Ski :

Le Français Pierre-Emmanuel Dalcin est en tête du super-G et semble promis au podium. D'abondantes chutes de neige obligent les organisateurs à interrompre la course momentanément. Lors de sa deuxième tentative, Dalcin commet une faute et rate une porte à la fin du parcours. Il skie jusqu'à la ligne d'arrivée, se retourne et gratifie le jury, ou les spectateurs, d'un bras d'honneur.

Que pensez-vous des exemples mentionnés ci-dessus ? Peut-on juger d'une situation sans connaître le contexte ? Est-ce que cela dépend du caractère des athlètes, de l'humeur du moment ou encore des enjeux de la compétition ? Peut-on encenser ou condamner un athlète suite au comportement d'un instant ?